

## **les Priorités et la Vision du Ministère (janvier 2002)**

En notre qualité de sous-ministres, nous souhaitons vous faire part de nos priorités pour 2002, tant au niveau du Ministère qu'en matière de gestion.

Si nous avons un message déterminant à vous transmettre pour l'année à l'échelle du Ministère, nous pourrions le résumer en ces trois mots:

### **Concentration, Coopération, Communication**

Les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que ministère sont souvent le fruit d'événements qui échappent à notre contrôle. Les attentats du 11 septembre et leurs répercussions nous ont violemment rappelé qu'en tant qu'organisation, il est primordial de nous entendre clairement sur les principes fondamentaux afin que nous puissions faire face aux exigences courantes et imprévues de notre travail et d'avoir la souplesse nécessaire afin de répondre aux attentes élevées de nos ministres, du premier ministre, du gouvernement en général, du public canadien et, finalement et non des moindres, aux nôtres.

**Premièrement, si nous devons établir clairement les principes de base, notre priorité absolue doit être de mettre l'accent sur les personnes. Nous entendons poursuivre avec énergie en 2002 la mise en oeuvre de notre Stratégie des ressources humaines, en nous appuyant sur les organismes centraux et sur nos employés.** Nous avons bon espoir d'obtenir une aide centrale. Toutefois, la plus grande partie de l'investissement requis pour atteindre nos objectifs devra provenir de nouvelles affectations internes. Nous nous employons actuellement à trouver des sources de financement.

**Deuxièmement, pour aider à alléger les charges de travail, et fonctionner dans les limites des ressources disponibles, nous ferons preuve d'une plus grande rigueur en 2002 en nous concentrant sur les priorités essentielles à chaque niveau de notre organisation.** De nombreuses organisations publiques et privées partout ailleurs font de même. Nous devons définir de manière plus précise ce en quoi nous excellons et axer nos efforts sur les activités où nous apportons une réelle valeur ajoutée au gouvernement, en nous concentrant plus particulièrement sur les secteurs dont nous sommes seuls responsables ou dans lesquels nous pouvons fournir la prestation la plus efficace.

L'exercice d'évaluation ministérielle réalisé l'année dernière a permis de déterminer plusieurs lignes d'action qui sont abordées ci-dessous.

Notre **réseau de missions et nos activités à l'étranger** sont sans égal au sein du gouvernement et, en tant que sous-ministres, nous continuerons de renforcer ce rôle précis du MAECI en 2002. À terme, cette démarche impliquera d'affecter plus de personnes sur le terrain et de réduire dans une certaine mesure le nombre de personnes travaillant à l'Administration centrale.

Nous continuerons également de renforcer **la capacité du Ministère d'élaborer des politiques**, tant au niveau national qu'à l'étranger. Nous nous attacherons ainsi à améliorer la capacité centrale de planification des politiques pour la gestion des questions horizontales, à renforcer les capacités de recherche et d'analyse des politiques, à aider le gouvernement à